

Communiqué de presse

BOTTENS RENONCE A SON PROJET EOLIEN

Pendant que promoteurs et politiques célébraient l'acceptation du projet Eoljoux, la commune de Bottens mettait officiellement fin à son propre projet éolien. Paysage-Libre Vaud se réjouit de comparer l'écho qu'auront ces deux évènements parfaitement contraires.

Par ailleurs, Paysage-Libre Vaud s'inquiète des propos émis par un membre de notre gouvernement, laissant entendre que si nécessaire, il faudrait peut-être passer par-dessus certaines décisions prises par la population.

L'acceptation attendue du parc éolien de la Vallée de Joux lors des dernières votations a permis aux promoteurs de tous bords ainsi qu'aux autorités concernées de manifester bruyamment leur satisfaction, y compris dans les médias. Elle a aussi permis à certains journalistes éoliens de se lâcher pour dire à quel point les partisans du projet étaient des gens bien et les opposants des gens pas bien qui n'avaient rien compris aux enjeux du tournant énergétique.

Pendant le temps de cette campagne très médiatisée, une décision de même importance mais parfaitement contraire a été prise puis communiquée au Conseil communal de Bottens dans sa séance du 26 septembre dernier. En effet, après plusieurs années d'études, de préparations et de discussions, la Municipalité, de Bottens a décidé d'abandonner son projet éolien en raison notamment des réactions émotionnelles très contrastées de la population.

Le projet prévoyait une éolienne géante d'environ 200 m à la limite sud de la commune, à quelques centaines de mètres des premières habitations de Bottens mais également des villages avoisinants tels que Brétigny, Froideville et Cugy. De même, un peu plus loin, Poliez-Pittet, Poliez-le-Grand et Assens seraient aussi concernés.

Mais rien n'est jamais terminé avec l'acharnement éolien. Paysage-Libre Vaud s'inquiète des propos récents et quelque peu téméraires d'un membre du Conseil d'Etat. Ce dernier vient de laisser entendre aux médias (citant le projet de Daillens – Oulens refusé à une majorité écrasante en 2013) que même si les populations s'étaient opposées à tel ou tel projet éolien, on ne pourrait pas exclure de passer outre si nécessaire. De quoi rassurer les citoyens qui apprécieront sans doute à sa juste valeur cette conception de la démocratie !

Bottens, le 29 septembre 2016

Paysage-Libre Vaud

Jean-Marc Blanc, Secrétaire général